

28.09.2016

SAMBO SPORTIF

Composition de la commission mixte nationale

FFL : Jean-Philippe DOS PRAZERES (DTN) – Daniel RAY (Comité Directeur) – Philippe BENAS (FF Lutte)

FF Sport U : Sébastien GAYET (U. Artois) - Jean-Philippe PELEGRIN (INSA Lyon) - Xavier DUNG (Directeur National Adjoint)

La FF sport U et la FF LUTTE s'associent pour organiser en 2017 un championnat **de France lutte-sambo universitaire**

Lieu : Paris (Halle Carpentier)

Date : 30 mars 2017

1- Date limite de retour des résultats des épreuves académiques, conférences et des demandes de qualification

3 mars 2017 (10h)

2- Epreuves individuelles

Les demandes de participation et de sélection se font auprès de la Direction Nationale FF Sport U via les CRSU d'origine. La confirmation via le dossier d'inscription ne peut se faire sans passer par une demande auprès de la DN.

- **Epreuves Sélectives** : la participation à une épreuve d'académie ou de conférence est **obligatoire** pour être sélectionné au CFU. Possibilité, pour se qualifier, de s'inscrire sur un championnat conférence voisin ou sur une des épreuves fédérales listées sur :

<http://www.sport-u.com/index.php?page=calendriers-sports-ind>
rubrique « sambo ».

A l'issue des championnats d'académie et de conférence, une liste complète de **tous les participants** (feuilles de poules et tableaux des combats) sera adressée, par les CRSU, à la FF Sport U nationale. Il sera précisé :

- la demande de qualification des étudiants.
- une liste hiérarchisée des remplaçants.

- **Les demandes de qualification exceptionnelle (QE)** doivent être justifiées (palmarès complet, justificatifs d'absence aux épreuves qualificatives, etc....) et envoyées à la Direction Nationale **via le CRSU d'origine avant le 3 mars 2017, 10h.**

Aucune demande ne sera traitée si l'athlète n'est pas licencié à la FF Sport U à la date de la demande et si le dossier n'est pas complet (cf. formulaire type auprès du CRSU).

Le CR Sport U organisateur pourra, sur décision de la CMN, bénéficier de qualifications supplémentaires.

3 - Règlement

Le règlement sportif appliqué est consultable sur :

<http://www.sport-u.com/index.php?page=calendriers-sports-ind>
rubrique «sambo»

Rappel :

- chaussures de lutte autorisées,
- interdiction de combattre « pieds nus »,
- cuissard autorisé (y compris de couleur noire)

4 - Catégories de poids retenues

Masculins : -68 ; -74 ; -82 ; - 90 ; +90 kg

Féminines : -56 ; -60 ; -66 ; -72 ; +72 kg

- Pesée : uniquement, le matin du jour de la compétition, sauf pour les lutteurs déjà pesés lors du CFU lutte (un étudiant ayant participé au championnat U de lutte conserve son poids de corps enregistré lors de la pesée CFU lutte pour le CFU sambo. Il peut néanmoins se reposer pour combattre dans une catégorie de sambo, mais, en cas de conservation de son poids vérifié en lutte, et peut être soumis à un contrôle avec 1 kg de tolérance le jour de la compétition de sambo) comme chacun des participants en sambo.

Attention : tous les compétiteurs ayant participé au CFU lutte doivent impérativement confirmer leur participation au CFU sambo en se présentant (sans se peser) lors de la pesée sambo.

Programme international FISU :

Les 1ers championnats du Monde universitaires de sambo se dérouleront à **LANARCA (CHYPRE) du 09 - 11 décembre 2016**. Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.